CULTURE ET PREPARATION DU TABAC

P

EX-I

RI

CULTURE

ET

PREPARATION DU TABAC

A L'USAGE DE

L'AMATEUR ET DES CULTIVATEURS EN GÉNÉRAL

PAR LE

DOCTEUR G. LaROQUE

EX-DÉPUTÉ DU COMTÉ DE CHAMBLY, AUTEUR DU "MANUEL D'HORTICULTURE PRATIQUE ET D'ARBORICULTURE FRUITIÈRE" DU "MANUEL DES ENGRAIS", ETC

SECONDE ÉDITION,
REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

QUÉBEC 1897.

Enrégistré conformément à l'Acte de la Puissance du Canada en l'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par le Dr G. LaRoque au bureau du ministre de l'Agriculture.

CULTURE

ET

PREPARATION DU TABAC

AVANT-PROPOS

Le tabac est une plante dont la culture a pris des proportions considérables dans la province depuis une quinzaine d'années. A l'époque de la publication de mon premier traité sur le tabac en 1881, cette culture n'en était encore, pour ainsi dire, qu'à son état d'enfance. Depuis cette date, on a acquis beaucoup d'expérience ; on a appris à faire un choix plus judicieux des variétés les plus profitables et qui réussissent le plus

sûrement sous notre climat. On a déployé une habilité plus perfectionnée dans la manière de récolter, de faire sécher le tabac et de lui faire subir la fermentation voulue, qui permet de l'offrir avec avantage sur le marché. C'est ainsi que la continuation des efforts de nos cultivateurs dans la voie du perfectionnement des méthodes de culture, de fumure et d'entretien de cette plante intéressante, qui devra par là même fournir un produit de qualité supérieure, finira par faire de cette culture une des branches les plus payantes de l'agriculture dans ce pays.

Cette culture sera surtout lucrative à ceux des cultivateurs qui peuvent y employer les membres de leur famille, sans avoir à débourser le prix de journées onéreuses.

Comme on le sait, les feuilles de tabac, suivant les qualités particulières qu'elles présentent et les préparations qu'on leur fait subir dans la fabrique, servent à produire des tabacs à fumer, à priser et à mâcher. On en est arrivé, sous ces rapports, à produire en plusieurs endroits de la

province, des tabacs répondant parfaitement aux besoins du commerce et dont les feuilles peuvent être mêlées avantageusement aux tabacs étrangers dans la fabrication des cigares. Il ne reste plus qu'à rechercher les moyens de procurer aux tabacs canadiens la consistance désirable, un tissu suffisamment serré et une combustibilité plus parfaite. Du moment qu'on aura réussi à produire un tabac avec lequel on pourra fabriquer des cigares de premier choix, qui, tout en brûlant bien, ne se ramolliront point, la culture du tabac, toute payante qu'elle est aujourd'hui, donnera des rendements encore beaucoup plus rémunérateurs.

---

vie
pr
pa
inf
div
do
Le
pou
à la
adr
nar
init

dus
Nic
intr
l'ép

LE TABAC

Le tabac, à n'importe quelle phase de sa vie végétative, de son développement et de sa préparation (curing), exige des soins assidus, particuliers. Aucune plante ne subit plus les influences du climat, des saisons, du sol et des divers modes de culture que le tabac. Sa culture doit se faire d'une manière raisonnée, intelligente. Les engrais particuliers que cette plante requiert pour se former en un produit capable de répondre à la destination que l'on a en vue, doivent lui être administrés d'une façon judicieuse, tout en prenant en considération la qualité et la richesse initiale du sol qui doit la produire.

L'alcaloïde ou le principe actif auquel sont dus les effets les plus actifs du tabac, est appelé *Nicotine*, du nom de Jean Nicot qui, le premier, introduisit la graine de cette plante en France à l'époque du règne de François II. Les tabacs

forts, de couleur foncée et provenant de terrains fortement fumés, contiennent beaucoup plus de ce principe actif que ceux de couleur claire ou provenant d'une terre médiocrement engraissée. De même, l'apport de certains engrais, tels que le sulfate d'ammoniaque additionné de superphosphates, influe considérablement sur la teneur en nicotine pour 100 dans la plante.

Variétés de tabac.

Les *variétés* de tabac sont nombreuses ; on en a fait fait l'essai d'une quarantaine d'espèces dans la province.

Les plus rustiques, les plus hâtives et, en même temps, celles qui se distinguent par l'ampleur de leurs feuilles sont les plus profitables à cultiver. Malgré qu'elles ne possèdent pas tout l'arôme exquis que l'on remarque dans les petites variétés, soit étrangères, soit du pays, ces grandes variétés n'en produisent pas moins un bon tabac que le cultivateur a surtout intérêt à cultiver. Parmi ces dernières, on distingue les suivantes :

1o Le *Connecticut seedleaf*

Cette variété se fait remarquer par la longueur et la largeur de ses feuilles qui atteignent d'ordinaire 33 x 15 pouces. Dans un terrain

cultivé avec soin, le rendement atteint le plus souvent de 1500 à 1600 lbs à l'arpent. C'est un tabac très bon ; les fabricants l'estiment beaucoup ; il leur sert d'enveloppe.

Ce tabac est un peu lent à mûrir ; à cause de cela, il faut se procurer des plants vigoureux, qu'il importe de planter le plus à bonne heure possible, et, lors de l'écimage, on ne lui laisse que de 10 à 12 feuilles ; ce qui lui permet d'arriver à maturité plus tôt et nous procure l'avantage de le récolter avant que les gelées, souvent précoces à l'automne, ne viennent l'endommager.

2o Le White Burley (B. blanc).—Cette variété ne se distingue pas seulement par l'ampleur de ses feuilles, mais aussi par leur belle couleur d'un jaune clair et à laquelle elle doit une grande partie de sa valeur. C'est une des variétés qui réussissent le mieux dans la province et qu'il importe le plus, par conséquent, de cultiver. Ce tabac peut être récolté de 10 à 12 jours plus tôt que le précédent. Dans une terre riche, bien ameublie, il donne un rendement ordinaire de 1200 à 1300 lbs à l'arpent. On ne lui conserve en général que 10 feuilles lors de l'écimage.

Un sol léger convient particulièrement au

burley blanc et il contribue à conserver à ce dernier la belle couleur qui le caractérise.

3o Le *tabac de la Virginie* (Yellow Prior)

C'est une variété à grandes feuilles pouvant rapporter de 900 à 1000 lbs à l'arpent ; on ne lui laisse que 10 feuilles.

Ce tabac est profitable à cultiver ; il est très recherché.

4o Le *Mammouth jaune* (Yellow M.) Variété des plus considérables, de reprise facile : elle peut fournir de 1400 à 1500 lbs à l'arpent.

5o Le *Kentucky.*— Variété la plus hâtive, très profitable et très estimée. Elle est de plus de reprise facile et constitue, pour la culture, une des variétés qui conviennent à notre climat.

6o Le *Tuckahœ.*—Variété de même dimension que la précédente (29 x 16 pouces), à feuilles épaisses, consistantes, d'un brun foncé. C'est un bon tabac à fumer et très propre à servir d'enveloppe. Il donne d'ordinaire un rendement de 900 à 1000 lbs à l'arpent.

7o L'*Orinoco jaune.*—Tabac de fortes dimensions (32 x 15 pouces) donnant des rendements assez considérables et de qualité supérieure.

Parmi les variétés de dimensions plus médio-

cres, on comprend le *Canadien*, le *Quesnel*, le *Sumatra* et, en général, tous les tabacs de Cuba ou de la Havane.

1o *Le Canadien.*—L'ensemencement continu dans le pays de graines de tabac bien choisies et de la même variété, a fini par produire ce qu'on est convenu d'appeler le *tabac canadien.* Les feuilles de ce tabac sont petites, ne dépassent rarement 24 x 12 pouces. C'est un tabac excellent à fumer ; les cultivateurs et l'amateur le cultivent de préférence pour leur usage personnel. Il possède un arôme exquis et il est très combustible ; mais il ne produit guère plus de 800 à 900 lbs à l'arpent.

2o Le *tabac Quesnel*, aussi appelé *Canelle*, variété dont les feuilles excèdent rarement 18 x 11 pouces ; elle est très recherchée par bon nombre d'amateurs et de cultivateurs qui cultivent ce tabac pour leur propre usage. On le manufacture aussi dans les fabriques comme tabac à fumer.

3o *Tabac de la Havane* (Cuban and seed leaf).—Variété des plus estimées et la plus prisée dans la fabrication des cigares.

C'est un tabac qu'il importe peu au cultiva-

teur de cultiver, surtout pour le commerce ; l'amateur se charge d'ordinaire de sa culture.

Les feuilles de ce tabac sont plus petites que celles du petit canadien et elles donnent rarement au-delà de 300 à 400 lbs à l'arpent.

4o Le *Sumatra*, le *Muscat de Perse*, sont autant de petites variétés de tabac dont la culture n'a encore été faite ici qu'à titre d'essais. Il ne peut être profitable au cultivateur de s'en occuper.

Graines de tabac.—Pour se procurer de la bonne graine des variétés de tabac que l'on veut cultiver, il faut l'acheter de marchands de graines bien connus et dont la renommée est bien établie.

On peut, dès la première année de plantation, produire soi-même la graine dont on a besoin, en laissant monter en graines, pour servir de pieds-mères les plantes qui représentent le mieux les caractères de la variété que l'on veut propager. On pratique sur ces plantes le pincement des bourgeons à fleurs secondaires, de manière à ne laisser qu'une cinquantaine de capsules de la tête qui se seront développées les premières.

Porte-graines ou pieds-mères.—Les soins à

donner aux pieds-mères, qui sont toujours pris parmi les plantes les plus développées et les plus vigoureuses, sont assez nombreux : on ne leur laisse que les ramifications qui sont entrées les premières en floraison et on supprime tous les bourgeons à fleurs secondaires, en ne laissant produire qu'une cinquantaine de capsules sur chaque pied. On assure ainsi la production d'une graine saine, entière et parfaitement développée à l'époque de sa maturité. On dépouille les pieds-mères des trois ou quatre feuilles les plus basses de la tige et qui sont, en général, impropres à la végétation. On leur enlève les bourgeons qui se développent à l'aisselle des feuilles, ainsi que ceux à fleurs secondaires au fur et à mesure qu'ils se développent.

A l'époque de la récolte du tabac, on les débarrasse de toutes leurs feuilles et l'on met à chacun de bons tuteurs auxquels on les assujettit avec soin, afin de leur permettre de continuer à mûrir leurs graines.

On reconnaît ordinairement que la graine est mûre lorsque les capsules qui la contiennent sont toutes tournées au noir ; il est alors temps de la récolter. On coupe les plantes à la base

des ramifications de la tête, en choisissant, pour faire cette opération, une belle journée et un temps bien sec. On suspend alors ces capsules à l'abri de toute humidité dans un endroit suffisamment aéré. Lorsque les capsules sont parfaitement desséchées, on les broie sous la main pour en retirer la graine que l'on passe au tamis.

La graine de tabac peut conserver ses propriétés germinatives pendant 8 à 10 ans ; mais il est important de la déposer dans un endroit sec et non accessible à la vermine. On peut aussi les conserver dans les capsules et ne l'en enlever qu'à l'époque du semis de l'année suivante.

Pour réussir dans la culture du tabac, il n'est pas sans importance de renouveler la semence tous les 3 ou 4 ans, en se la procurant d'ailleurs. Un onze de graines qui ne coûte que de 30 à 40 centins produit assez de plants pour un arpent de terre ; ce qui équivaut à 4000 pieds.

Pour semer la graine de tabac uniformément il faut la mêler avec 10 ou 12 fois son volume de cendre, de plâtre ou de sable fin.

Semis.—Dans la province, la production du plant de tabac se fait en semant la graine vers le milieu d'avril sur couche-chaude. C'est à peu

près le moyen le plus sûr de se procurer des plants suffisamment developpés et que l'on peut transplanter à demeure dès l'apparition de la belle saison. Dans les parties les plus méridionales du pays, plus favorisées, par conséquent, sous le rapport de la température, on peut semer la graine de tabac au dehors sous une espèce de couche-sourde placée dans un endroit abrité contre les vents du nord et de l'ouest et surtout bien exposé tout le jour aux rayons du soleil. Un terrain en pente, faisant face au midi convient très bien pour établir pareilles couches.

Ces couches-sourdes sont entourées d'un cadre en bois de 4 à 5 pouces de hauteur. Elles peuvent être de dimensions variées suivant la quantité de plants que l'on veut produire.

Le semis opéré, on recouvre ces couches d'un canevas ou d'un coton huilé que l'on fait se supporter au dessus du centre de la couche par des barres en bois appuyées transversalement sur les bords de cette dernière. Cette couverture favorise singulièrement la germination et la végétation dans la couche ; on l'enlève plus tard en tout ou en partie sur le haut du jour pour donner de l'air aux plantes.

Dans certains endroits, on va jusqu'à préparer

le lit en pleine terre. On choisit un terrain propice, à bonne exposition, on le laboure à la bèche et on le recouvre d'une couche épaisse de branchages à laquelle on met le feu ; on détruit ainsi toutes les mauvaises herbes et on assure la propreté du semis. Un peu plus tard on ameublit et on râcle avec soin ce terrain et on l'ensemence ; durant les nuits fraîches on le recouvre au moyen d'une toile quelconque ou de branches de sapins.

Pour favoriser la germination on bassine le terrain le soir ou le matin à bonne heure avec du jus de fiente de volailles fortement dilué ; dans le même but, on se sert aussi de guano dans la proportion d'un gallon dans un baril d'eau.

Une terre noire, riche, mêlée de sable ou un sol vierge, gras par conséquent convient particulièrement à l'élevage du plant du tabac ; la terre noire absorbe plus facilement les rayons du soleil et la végétation se fait plus rapidement.

Couche chaude.—La couche-chaude sur laquelle on établit le lit destiné à élever le plant de tabac doit être placée dans un endroit à l'abri des vents violents ou dominants et à une bonne exposition au soleil du midi. S'il s'agit

d'établir une couche-chaude sur un terrain élevé, très sec, il convient, avant de commencer à y déposer les lits de fumier, de creuser une fosse d'un pied et demi à deux pieds de profondeur et d'une dimension proportionnée à la quantité de plants de tabac que l'on veut produire.

Un châssis de 3 pieds de largeur par 6 pieds de longueur peut abriter le nombre suffisant de plants pour un arpent de terre. Il est bon de dire ici qu'une couche-chaude de la dimension ci-dessus est très bien proportionnée sous tous les rapports : il vaut mieux augmenter le nombre des couches plutôt que de les avoir de dimension plus considérable, surtout dans la campagne.

Lorsque le terrain est bas et humide et dans la généralité des cas, il vaut mieux établir la couche sur le sol même, en déposant le premier lit de fumier à sa surface, sans aucun creusage au préalable.

La couche se monte par lits d'égale épaisseur, formé d'un fumier d'écurie bien mélangé et travaillé d'avance ; ces lits sont superposés les uns sur les autres et tassés régulièrement jusqu'à une hauteur de deux pieds environ : le tout sur une dimension ou une étendue calculée d'a-

vance et proportionnée, tel que je l'ai dit déjà, à la quantité de plants que l'on veut obtenir.

Dans tous les cas, on proportionne les dimensions de la couche d'après celles du cadre qui doit toujours être préparé d'avance ainsi qne le châssis qui doit le recouvrir. Ces dimensions du lit de la couche doivent toujours excéder celles du coffre en longueur et en largeur d'au moins 12 à 15 pouces, ce qui fera qu'une fois le coffre assujetti au centre de la couche, celle-ci dépassera le coffre sur toutes ses faces extérieures de 6 à 8 pouces.

Dès que les lits de la couche ont atteint la hauteur voulue, on recouvre cette dernière de 6 à 8 pouces de bonne terre légère, sablonneuse, riche, bien ameublie et débarrassée de toutes mauvaises herbes ; on fixe solidement le coffre sur la couche, en lui donnant une élévation plus forte à son côté nord, de manière à donner au châssis qui doit le recouvrir une inclinaison au soleil du midi. Aussitôt que le châssis est mis en place, on le recouvre de paillassons ou de vieux tapis ; puis après 5 à 6 jours lorsque la couche a jeté son feu, on opère le semis de la graine.—La graine de tabac prend beaucoup de

temps à germer. On favorise singulièrement sa germination, si on la fait ramollir d'avance avant de la semer. Pour en arriver là, on la tient pendant 2 ou 3 jours dans les replis d'une serviette tenue constamment humide par des arrosages fréquents avec de l'eau tiède, ou on la met dans un vase rempli de terre humide que l'on recouvre d'un linge pesant et que l'on tient dans une chambre bien chauffée et près du poêle.

Au moment de semer la graine de tabac on doit toujours la mélanger à du sable très fin ou à de la cendre, afin d'éviter de la semer inégalement ou trop dru.

La graine de tabac ne demande pas à être recouverte ; il suffit de fouler la terre avec le dos de la houe, ou de la tasser avec une planche sur laquelle on appuie légèrement chaque fois qu'on la change de place.

On bassine aussitôt après le semis et on continue de le faire 2 ou 3 fois par semaine, suivant le besoin, afin de favoriser la levée du plant. Un arrosoir, percé de trous très fins, est indispensable pour pratiquer l'arrosage sur la couche que l'on vient d'ensemencer. On peut aussi à ce moment arroser avec de l'eau dans laquelle on

a fait dissoudre un peu de fiente de volaille ou avec du jus de fumier ordinaire additionné de 10 à 15 fois son volume d'eau.—Lorsque le plant commence à germer, on recouvre le lit de la couche d'une ou deux lignes d'épaisseur de terreau riche, bien émietté ; ce qui, plus tard, favorisera singulièrement le repiquage du plant et sa reprise.

Il est aussi très essentiel de tenir le lit soigneusement sarclé et de l'arroser chaque fois que le besoin s'en fait sentir.—De même, il est très prudent d'ajouter un peu de fumier tout autour du coffre de la couche et de le tasser fortement, afin que l'air de l'extérieur ne vienne pas troubler la température du dedans.

L'aération est nécessaire.—Lorsque le temps est beau, sur le haut du jour, on soulève de quelques pouces un des bords du châssis afin d'aérer toute la couche. Sans l'air auquel on accoutume ainsi le plant petit à petit, ce dernier resterait grêle, étiolé et ne vaudrait pas la peine d'être transplanté. Lorsque le plant a pris une certaine hauteur il faut enlever complètement le châssis le matin au lever du soleil si le temps est beau et le replacer le soir si les nuits sont encore assez fraîches pour faire du tort aux plants.

Pour obtenir de beaux plants, il faut les éclaircir lorsqu'ils sont trop serrés.

Le repiquage du plant de tabac, soit sur couche-sourde ou sous châssis froid, ajoute beaucoup à sa force, à sa vigueur : on l'espace, en tout sens, d'un pouce entre chaque plant. Le plant ainsi repiqué 4 ou 5 semaines après le semis, c'est-à-dire aussitôt qu'il a pris assez de développement, a des racines beaucoup plus touffues, peut être plus facilement enlevé avec une motte de terre et est par conséquent d'une reprise bien plus certaine.

Comme on le voit, les soins à donner à la couche-chaude et aux plants sont considérables ; les négliger, ce serait compromettre la récolte de l'année.

Sols qui conviennent le mieux à la culture du tabac et préparation d'iceux.

Le tabac peut se cultiver dans des terres de natures bien différentes, soit qu'elles soient de longue date en culture ou qu'elles proviennent de défrichements récents. Mais les terres ont, à n'en pas douter, une action considérable dans la production de tabac de qualités aussi bien différentes ; et, il en est de même des divers engrais que l'on emploie dans cette culture.

Un sol argileux, compact, riche ne produit que des tabacs lourds, sans arome ; les terres noires produisent de grandes feuilles, mais elles sont toujours de qualité inférieure. Une terre sèche, sablonneuse donne au contraire un produit doux, aromatique.

Dans la province, le tabac réussit le mieux dans un sol léger, chaud et profond, mais la richesse et l'ameublissement ne doivent pas lui faire défaut, car il faut aux racines du tabac un accès facile dans le sol où elles doivent trouver une nourriture abondante. Dans les terrains bas et peu profonds il ne peut réussir que si on le cultive sur billons.

Un sol calcaire de moyenne consistance, où le sable prédomine, est très propre à la culture du tabac ; mais il faut que ce terrain soit bien enrichi, défoncé profondément, bien ameubli, exposé fortement au soleil du midi et abrité contre les vents dominants.

Une terre neuve, ou un terrain bien engraissé d'avance, bien recouvert en trèfle, convient parfaitement à une plantation de tabac. Le mode de labourer à plat pareil terrain sert à protéger le plant du *ver* blanc qui, trouvant sa nour-

iture dans le trèfle ainsi enfoui dans le sol, ne vient pas attaquer le plant nouvellement repiqué à demeure. On laboure 8 à 10 jours avant de planter le tabac et on herse dans le sens du labour.

Les façons de préparation doivent naturellement varier suivant la nature du sol ; mais, dans tous les cas, elles doivent être assez nombreuses pour que le terrain soit en parfait état d'ameublissement et de propreté au moment de la plantation. C'est ainsi que la terre neuve doit être débarrassée des racines et que sa surface doit être nettoyée de tous les branchages en les faisant brûler sur place. Une terre depuis longtemps en culture, et, même celle où l'on a fait une culture sarclée, demande à être labourée à l'automne, hersée et labourée de nouveau au printemps et roulée aussitôt. Un léger labour et un hersage à la veille de faire la plantation terminent enfin les façons de préparation qui procurent à la terre l'ameublissement et la propreté nécessaires.

Dans le cas où le terrain est argileux, compact ou s'il est veule ou trop léger, il faut prendre les moyens nécessaires de les amender avant

de pouvoir les utiliser pour y faire une plantation de tabac.

Les abris artificiels contre les vents dominants doivent suppléer à ceux qui manquent naturellement aux terrains que l'on veut planter en tabac. On se sert avantageusement pour protéger les terrains qui sont sans abri de haies formées par des rangées de maïs ou de topinambours semés ou plantés au printemps.

Fumure et engrais.—La nature du sol n'influe pas seule sur la qualité et la production du tabac ; les engrais y contribuent largement.

Les matières fertilisantes les plus employées dans la culture du tabac sont : les fumiers de ferme y compris ceux de moutons et de porcs, les tourteaux oléagineux, le guano et les engrais verts. Il suffit ensuite de compléter ces derniers par l'apport d'engrais chimiques appropriés non seulement à la nature du sol, à ses exigences, mais aussi à celles de la plante elle-même.

Le tabac exige des fumures abondantes surtout si l'on tient à obtenir de grands rendements, plutôt qu'à produire des tabacs très fins.

Les terrains suffisamment engraissés avec le fumier de ferme donnent, il est vrai, des ren

lements considérables, mais ce tabac, malgré la préparation presque parfaite (*curing*) qu'on lui fait subir, ne répond pas toujours à l'attente de ceux qui le produisent et encore moins à celle du manufacturier qui l'achète, si ce n'est pas pour en fabriquer des cigares, du moins pour en faire un tabac à fumer qui puisse se vendre avantageusement. Ces terrains, où souvent la potasse ne se trouve pas en quantité suffisante, ne rapportent que du tabac qui ne brûle que difficilement.

Trois qualités, en général, manquent au tabac produit sur la ferme, savoir : une maturité complète, une combustibilité et un arome suffisants.

La maturité.—Le poids des feuilles augmentant avec la maturité, nous devons donc, par tous les moyens possibles, nous efforcer de rémédier au défaut de maturité du tabac en nous attachant d'abord à ne cultiver que les variétés les plus hâtives, les plus rustiques, en choisissant pour ce faire : 1o un terrain où l'élaboration des principes nutritifs puisse se faire d'une façon rapide, 2o des engrais dont les propriétés bien connues sont de favoriser une maturation prompte, les

superphosphates de chaux en particulier et le engrais les plus consommés, et 3o en ne laissan à la tige que le nombre de feuilles qu'elle peu sûrement faire parvenir à maturité.

La combustibilité.—Le tabac prélève un proportion considérable de la potasse du sol. C sel, cet engrais potassique est indispensable surtout dans les terres légères, à la productio d'nn tabac bien combustible. La distribution, l'automne avant le labour, de cendres de bois o de sels de potasse sur un terrain destiné à plantation de tabac l'année suivante, est u moyen bien efficace de procurer la nourritu convenable, requise.

Le sulfate de potasse augmente considéra blement la combustibilité du tabac, jusqu'à faire brûler en pétillant, si on en exagère la dos De tous les sels de potasse, il n'y a que la chl rure de potassium (muriate de potasse) qui, dose élevée, peut nuire à la combustibilité tabac, surtout si on l'employait au printemp Les cendres de bois qui contiennent de 5 à 1 par cent de potasse sont distribuées à la ter l'automne à la dose de 15 à 20 minots à l'arpe et le sulfate de potasse qui contient d'ordinai 51 par cent de potasse est donné à la terre

rintemps avant le hersage à la dose de 150 250 lbs. à l'arpent. Malgré qu'en général, on sque plus en ne mettant pas assez d'engrais u'en en mettant trop, il ne faut jamais exagérer s doses des engrais potassiques et phosphatés ; r l'expérience a démontré que de moindres oses, distribuées plus souvent ont, d'ordinaire, eaucoup plus d'efficacité que les résidus des êmes engrais accumulés dans le sol ; et, en énéral, on les distribue à la terre partie à l'au- mne qui précèd la plantation et partie au rintemps lors du premier hersage.

Il ne faut pas non plus négliger d'employer chaux dans les terrains qui n'en sont pas suf- samment pourvus. Les feuilles et les tiges du bac en absorbent une quantité notable qui tre dans leur propre composition, et, il en faut ssi dans le sol pour aider à l'élaboration plus pide des principes nutritifs nécessaires à la ante.

Vu cette proportion considérable de cer- ins principes, en particulier de la potasse que tabac soutire du sol, certains praticiens sug- rent d'alterner les récoltes. C'est ainsi que mme plante sarclée, le tabac ouvre souvent rotation dans la culture alterne. Mais si l'on stitue abondamment les éléments de fertilité

que la récolte enlève à la terre chaque année, on peut cultiver le tabac plusieurs années successives dans le même terrain.

Dans le Connecticut on plante tous les ans sur le même sol. On remarque même que le tabac paraît y gagner à ne pas être changé de terrain ; il s'y bonifie tous les ans. Le tabac peut revenir indéfiniment sur la même sole, jusqu'à ce que ses ennemis, animaux ou végétaux parasites, multipliés sur les mêmes lieux, obligent le cultivateur à changer sa culture de place.

L'Arome.—Quant à l'arome du tabac, il semble être l'attribut de certaines variétés, surtout des petites variétés et de toutes celles qui sont cultivées dans un sol léger, sablonneux ou qui sont traitées avec certains engrais. Si les variétés étrangères cultivées dans le pays conservent la teneur pour 100 en nicotine, elles rappellent rarement l'arome des plantes-mères.

Le fumier de mouton semble avoir pour effet de donner de l'onctuosité et un goût agréable au tabac. On a ainsi tout intérêt à utiliser le pacage de moutons pour y planter le tabac ; c'est un des engrais qui a le plus de valeur dans cette culture. L'engrais de porcs et les terrains parqués par ces animaux produisent des tabacs très forts.

La *fumure complémentaire* au moyen des engrais chimiques mérite une attention toute spéciale. A propos de ceux dont l'influence sur la production et la qualité du tabac est particulièrement remarquable, on devra se rappeler que les engrais azotés augmentent la teneur pour 100 en nicotine dans la plante et poussent surtout au développement du système foliacé. Ces engrais employés seuls produisent des rendements presqu'aussi considérables que ceux de la ferme mais leurs produits sont de qualité inférieure et très tardifs à mûrir ; ils servent surtout comme apport complémentaire à l'engrais de ferme.

Ces engrais azotés sont le nitrate de soude et le sulfate d'ammoniaque ; ils s'appliquent tous les deux de la même manière, au printemps, en couverture tout autour des plantes après leur reprise. On les administre à la dose de 50 à 75 lbs à l'arpent ; on les réduit en poudre et on les mêle avec 3 ou 4 fois leur volume de cendre, de poussière ou de sable fin, afin de les répandre plus uniformément.

Pour obtenir des produits de bonne qualité et suffisamment combustibles au moyen des engrais azotés, il faut leur adjoindre des auxiliaires, des correctifs : les engrais phospho-potassiques si la terre n'en est pas suffisamment pourvue

d'avance. Les cendres de bois, le muriate de potasse ou la kaïnit appliqués à l'automne qui précède la culture ou le sulfate de potasse additionné de superphosphate de chaux lors du dernier hersage au printemps, feront produire à la terre des rendements abondants et de qualité supérieure.

Au nombre des engrais organiques, commerciaux employés dans cette culture se trouvent les tourteaux oléagineux qui servent admirablement à la production d'un excellent tabac à fumer et à priser et qui donnent des produits en poids plus considérables que ceux que peuvent produire les engrais de sulfate d'ammoniaque et de surperphosphate combinés.

Les tabacs que les tourteaux produisent ont un beau développement de feuilles, une nature corsée du tissu, des côtes moyennes, un bon arome, une forte teneur en nicotine et une combustibilité parfaite. On les emploie à la dose de 800 à 1000 lbs à l'arpent. On leur adjoint souvent le superphosphate de chaux.

De tous les fumiers de la ferme, le fumier de porc est le plus estimé dans la culture du tabac, surtout dans les terres calcaires et le fumier de mouton ne lui cède en rien en valeur comme engrais.

Le fumier d'*étable*, de même que celui de *porc* convient dans un sol léger, sablonneux.

Le fumier d'*écurie* ou de cheval ne doit pas être employé à moins d'être bien décomposé : employé à l'état frais, lorsqu'il contient beaucoup d'urine, ce fumier donne au tabac un goût âcre, persistant.

Dans tous les cas, les fumiers d'*écurie* et d'*étable* employés à l'état frais sont nuisibles. Ils doivent être enfouis en terre à l'automne de bonne heure par un labour peu profond. Un second labour plus profond doit suivre à la fin de la saison ou à bonne heure au printemps.

Autres considérations sur les divers engrais employés dans la culture du tabac.

Le *fumier de ferme* contient tous les éléments nutritifs requis par les plantes ; il forme par conséquent un engrais complet, se composant d'azote, d'acide phosphorique, de potasse, de chaux et de magnésie et répondant en général aux besoins des cultivateurs.

Une tonne de fumier contient 1350 lbs d'eau, 475 lbs de matières organiques et 175 lbs de cendre.

La cendre contient 11 lbs de potasse, 8 lbs

d'acide phosphorique, 6 lbs de chaux et 4 lbs d
magnésie, etc. La matière organique ou végéta
contient à peu près 10 lbs d'azote.

La quantité considérable de matières org
niques ou végétales que le fumier de ferme co
tient, produit dans le sol des effets que ne pe
opérer aucun autre engrais connu. Il restit
au sol qui en est dépourvu, l'humus qui lui fa
défaut.

L'effet mécanique de cet engrais fait que s
emploi est très important dans les terres forte
glaiseuses, dont il diminue la compacité et au
mente la porosité. Bien décomposé, cet engra
modifie les propriétés physiques des sols lége
sablonneux. Il leur conserve l'humidité et le
donne plus de corps et sa propriété est de rete
dans le sol les nitrates qui y sont mis en liber

La variété et la quantité des éléments que
fumier de ferme renferme dépend, comme on
sait, 1o de la classe d'animaux qui le produis
2o de la nourriture fournie aux animaux, 3o
la qualité de la litière, des absorbants emplo
et enfin de la manière dont le fumier est conser

Plus la nourriture des animaux est riche
de digestion facile, plus la richesse du fumier
considérable.

Toute nourriture bien digérée passe par les ines ; celle qui ne l'est pas passe par les excré- ents solides. L'urine est de beaucoup la plus he mais elle est de beaucoup plus difficile à nserver.

La *décomposition* lente du fumier de ferme ns le sol, fait qu'il ne suffit pas, dans la majo- é des cas, aux besoins de la plante qui nous cupe. Dans cette culture, il lui faut des au- iaires : la potasse, l'azote, l'acide phosphorique souvent la chaux.

Les *engrais chimiques*, par l'absorption mpte qu'en font les plantes, leur servent de rriture immédiate et le fumier de ferme vient on tour leur apporter les éléments nutritifs essaires à leur parfait développement.

La *quantité* de fumier de ferme à appliquer arpent de terre doit nécessairement varier n la condition de richesse du sol, selon la été de tabac à cultiver, la qualité et la quan- de feuilles que l'on veut produire. Dans une e maigre, il faut de 35 à 40 voyages de fumier rpent, mais on peut en diminuer le nombre roportion de la richesse du sol. En général, isque plus en ne mettant pas assez d'engrais

qu'en en mettant trop sur un terrain dont on connait pas suffisamment la richesse initiative

L'*époque* de l'application du fumier de fer est à l'automne ; on l'enfouit dans le sol par labour peu profond ; on peut aussi le répan sur le sol après le labour ordinaire, mais il f dans ce cas, le mêler aussitôt à la terre par hersage énergique.

L'engrais de ferme bien décomposé peut appliqué de bonne heure au printemps. Il en de même des tourteaux de coton, de lin et matières animales desséchées et pulvéris telles que sang, poissons, etc., qu'en certains droits, on utilise avec grand avantage dan culture de la plante qui fait le sujet de c brochure.

Les tourteaux, à part l'acide phosphor et la potasse qu'ils renferment, se disting surtout par la nourriture azotée qu'ils fourni aux plantes.

Les tourteaux sont distribués au sol dose de 800 à 1000 lbs et le poisson dessé celle de 3 à 4 cents lbs à l'arpent. Le sang séché est aussi un bon engrais azoté, il s'en de la même manière et à la même dose que grais de poissons.

Engrais chimiques.—Les engrais chimiques ployés comme auxiliaires du fumier de ferme, une importance considérable dans la culture tabac ; leur emploi isolé cependant dans un dépourvu d'humus ou de matière végétale, ne duirait que de bien faibles résultats.

Le tabac, pour parvenir à son complet dé- oppement, doit trouver dans le sol l'azote qui est nécessaire et qu'il ne soutire pas d'ailleurs.

L'engrais azoté le plus prompt, le plus im- diatement assimilable par les plantes est le *rate de soude* et après lui vient le *sulfate d'am- niaque.* Ces deux produits sont rarement lés au sol avant le semis : à cause de leur nde solubilité, on les distribue à la terre rès que la transplantation est opérée. La dose trême de ces deux engrais est de 150 lbs à pent. On les mélange intimement avec 3 leur volume de sable, de cendre ou de ssière afin de les distribuer plus uniformément sol. On les répand sur le pourtour des racines plants, aussitôt leur reprise assurée et sur- t avant de leur donner les premières façons culture.

La Potasse.—Aucune plante ne soutire du autant de potasse que le tabac, et le fumier ferme n'en contient pas suffisamment pour les

besoins de cette culture ; surtout, si on a eu r
cours à ce dernier pour engraisser un sol lége
sablonneux.

Les exigences du tabac pour la potasse
s'étendent pas seulement à la quantité mais au
à la qualité du produit qu'on lui fournit. L
sels de potasse qui contiennent du chlore, te
que le chlorure de potassium (muriate potass
la kaïnit et tous les sels communs sont proscri
dans cette culture. Si l'on veut les utiliser,
faut les enfouir dans le sol à l'époque du labo
à l'automne qui précède la culture. Il en est
même des cendres de bois non lessivées que l'
doit aussi répandre à l'automne avant le labo

Le *sulfate de potasse* pur est très co
centré, il contient de 50 à 51 par 100 de potas
et sert d'engrais spécial dans la culture du tab
Il ne renferme aucune particule de chlore et
le répand à la volée avant le premier hersage
printemps.

Pour obtenir un tabac d'une combustibil
parfaite, il faut qu'il se trouve dans le sol 15
250 lbs de potasse par arpent à l'état d'assi
lation par les plantes. Pour en arriver là,
faudra, en conséquence, distribuer au sol à l'é

e du premier hersage au printemps le sulfate potasse à la dose de 2 à 4 cents lbs à l'arpent.

Les *cendres de bois* que l'on utilise dans la ture du tabac, fournissent au sol les 5 à 10 r 100 de potasse et le 1·5 d'acide phosphori- e qu'elles contiennent. Elles apportent de s un fort contingent de chaux très utile dans tains terrains où l'on cultive le tabac.

Les engrais phosphatés.—Dans la culture du ac, la terre ne peut se dispenser de l'emploi s engrais phosphatés; ils sont indispensables a production de tabacs d'une maturité complète de qualité supérieure.

Les engrais phosphatés sont fournis à la re au moyen du phosphate acide du commerce, guano du Pérou et de la poudre d'os.

La *dose* de ces engrais à administrer doit e légère, répétée chaque année à l'époque de la nsplantation. On mêle cet engrais à la terre s chaque fosse qui doit recevoir le plant et btient ainsi une économie considérable dans lépense et des effets beaucoup plus certains.

La chaux.—La chaux provoque et hâte la mposition des matières animales et végéta- elle détruit les tissus fibreux de ces matières elle rend, par la fermentation plus active

qu'elle produit, plus tôt assimilables les élément nutritifs que ces matières renferment : la chau remplit ainsi un de ses principaux rôles qui es d'aider à la nitrification dans le sol.

La chaux réagit aussi sur les éléments m néraux des engrais contenus dans le sol en me tant en liberté une quantité plus considérable d potasse pour servir à la nourriture des plante

La chaux n'est pas à proprement parler u engrais, elle sert plutôt d'agent préposé à préparation de la nourriture des plantes et el doit se trouver en quantité suffisante dans to les terrains et particulièrement dans ceux q l'on plante en tabac.

La chaux a de plus des propriétés bien a préciables ; elle améliore la condition mécaniq de la terre, en augmentant la compacité des s égers et en diminuant celle des sols forts, gl seux.

L'utilité de la chaux se fait particulièreme sentir dans les terrains bien pourvus d'humus de matières végétales, dans les sols froids qu'e réchauffe et dans les terres basses, mouillées d elle détruit l'acidité en se combinant avec l'ex d'acides qui s'y rencontre.

Epandage.—Dans la culture du tabac,

ut mieux appliquer la chaux sur le terrain us les ans en petite quantité, plutôt que d'en pandre des doses plus fortes tous les 3 ou 4 s ; quatre à cinq cents lbs suffisent à l'arpent.

La chaux peut s'employer soit à l'état de aux vive, soit à celui de chaux éteinte.

D'ordinaire, la chaux vive s'emploie à l'au-mne et on répand la chaux éteinte le printemps médiatement avant le hersage. La chaux ne emploie pas concurremment ou en même temps e le fumier frais ; elle causerait une perte sé-euse des propriétés fertilisantes de ce dernier. e même, dans un sol léger, privé de l'humus ffisant, la chaux ne produirait aucun bon résul-t.

Les Engrais du Commerce (Fertilisers)

On trouve dans le commerce, surtout aux ats-Unis, des engrais spéciaux préparés d'a-nce et destinés à la culture du tabac. La for-ule de ces engrais varie de beaucoup ; mais ux dont l'analyse démontre qu'ils contiennent 4 à 6 par 100 d'azote, de 7 à 11 de potasse et 5 à 6 d'acide phosphorique, ceux-là dis-je uvent être employés avec avantage dans les

terrains suffisamment pourvus d'humus. Il faut de plus que ces engrais se composent de sulfate de potasse pur, sans mélange appréciable de chlorure.

La *dose* de ces engrais peut varier de 500 lbs à 1500 lbs à l'arpent suivant la richesse initiale du sol. Dans tous les cas, il vaut mieux donner au terrain une demie fumure au moyen d'engrais de ferme et n'appliquer que moitié de la dose de l'engrais de commerce ou même qu'un quart de la dose ci-dessus mentionnée, si le terrain a été d'avance suffisamment fumé.

On distribue ces engrais à la terre avant de faire le dernier hersage au printemps, et ce hersage devra être fait avec le plus grand soin possible.

Tabac à cigares.—Il n'y a que le tabac cultivé à bonne heure dans un sol léger, chaud, riche et profond où il a mûri à perfection, qui produit une feuille mince, lisse et luisante, capable de répondre aux besoins du manufacturier dans la confection des cigares.

Deux engrais du commerce bien connus aux Etats-Unis, le " *Tobacco Ash Constituent* " et " *Bowkers Tobacco ash elements without ammonia* " suppléent à l'emploi ordinaire d'autres ingrédients dans la culture du tabac et leur utilité a été sanctionnée par l'expérience.

On se sert de ces *fertilisers* en particulier
our la production de tabac à cigares : 1000 lbs
e ces engrais à l'acre appliquées conjointement
u printemps avec 1500 lbs de tourteaux de
raines de coton ou de graines de lin suffisent
our le besoin des plantes. On distribue ces
atières à la volée et on les mélange à la terre
ar un labour peu profond, opéré une quinzaine
e jours avant la transplantation du plant de
bac et après qu'une pluie assez abondante a
en humecté la terre.

On se sert de plus d'un autre *fertiliser* le
Mapes tobacco starter " sur les couches et sur
s plantes après la transplantation dans le but
hâter la végétation.

Transplantation du tabac ou *Repiquage* en
ine terre.

Dès que la terre est bien préparée au prin-
nps, qu'elle a reçu toutes les façons nécessai-
pour la rendre meuble et bien nette et dès
e les gelées ne sont plus à craindre, il faut
océder à marquer les rangs destinés à recevoir
plants de tabac. La transplantation s'opère
rdinaire dans la 2ième ou 3ième semaine du
is de juin ; on la pratique quelquefois plus
d, mais on risque de voir toute la plantation

ne pas parvenir à maturité et à être souvent détruite par les gelées précoces de l'automme. Pour la commodité de la culture, le tabac est toujours planté en lignes parallèles.

Les variétés de tabac à grandes feuilles sont plantées en rangs espacés de 4 pieds et à intervalles de 3 pieds sur les lignes.

On espace, en général, les variétés de grandeur moyenne de 3 pieds en tout sens, mais le nombre de pieds de tabac à planter dans un espace déterminé de terrain peut varier non seulement suivant la variété cultivée mais aussi suivant la fertilité du terrain et la destination du produit. Pour obtenir un tabac de bonne qualité, à feuilles minces et pouvant servir d'enveloppes à cigares, on transplante plus rapproché sur les lignes, 18 à 20 pouces suffisent pour les tabacs de la *Havane* et de 20 à 24 pouces pour le *Connecticut seed leaf.*

Dans la petite culture, afin de les disposer régulièrement, les rangs sont marqués au cordeau. Dans la grande culture, on trace les lignes avec un marqueur à maïs ou même on marque les rangs à la charrue, en fesant d'abord un léger sillon sur la longueur de la pièce

terre à tous les quatre pieds ; lorsque ceux-ci sont complétés, on fait les autres sillons en sens transversal, à trois pieds de distance. La fosse destinée à recevoir le plant se trouve ainsi marquée au point de réunion des deux sillons en sens inverse. On prépare ensuite chaque fosse à la houe à main en y répandant en même temps et en mêlant soigneusement à la terre les engrais de fumier décomposé ou de superphosphate nécessaires.

Pour faire la transplantation on choisit d'ordinaire un temps couvert, pluvieux ou indiquant une ondée prochaine, mais si l'on enlève les plants avec chacun une motte de terre à la racine, il n'y a guère de nécessité d'attendre ; il suffit de faire la transplantation dans l'après-midi ou sur le déclin du jour.

Dans la petite culture et surtout dans le jardin, on peut planter le tabac en quinconce ; c'est un mode très recommandable, qui donne plus d'espace aux plants et une plus belle apparence à la plantation.

Le plant de tabac doit être arraché avec le plus grand soin au fur et à mesure de l'avancement du travail du repiquage et autant que possi-

ble un se[illegible] la fois et comme je viens de le dire avec une motte de terre à la racine ; et, en arrachant on choisit toujours les plants les plus forts les plus vigoureux et les mieux conformés. Le lit ou la couche doit être arrosé copieusement quelques heures avant de commencer l'enlèvement du plant. On se sert pour enlever le plant d'une espèce de cuillère que l'on introduit en dessous de la racine que l'on soulève tranquillement, en même temps que d'une main on exerce sur les feuilles de la tête du plant une traction modérée. A mesure qu'on arrache les plants on les place sur un plateau ou dans le fond d'un grand panier pour les transporter sur le lieu de la plantation. Ces plants doivent être mis en terre aussitôt arrachés, ce qui en facilite considérablement la reprise et ne les expose pas à contracter des difformités.

On peut se servir d'un plantoir pour transplanter le tabac, mais il vaut beaucoup mieux faire la fosse à la main, la mettre suffisamment large pour étaler les racines en tous sens, ne pas les laisser se recourber sur elles-mêmes et les enterrer uniformément jusqu'à l'approche de la naissance des premières feuilles.

Si le temps n'est pas complètement couvert e jour où l'on opère la transplantation, celle-ci éussit toujours mieux si elle est faite dans après-midi ou sur le soir.

On devra avoir soin des plants qui restent ur la couche en les arrosant chaque jour d'eau dditionnée de bouse de vache et en recouvrant, endant quelques jours, la couche d'un canevas u d'un coton huilé. Ces plants ainsi traités se évelopperont rapidement et nous fourniront es sujets vigoureux pour renouveler ceux qui 'auront pas repris ou qui auront été dévorés ar les vers. On peut aussi en repiquer un cerain nombre en plus sur les lignes dans la planation. Enlevés plus tard avec beaucoup de erre a moyen d'une pelle de moyenne grandeur, es plants servent admirablement à remplacer eux qui ont péri d'une façon quelconque.

Afin de préserver le tabac des ravages du er blanc, qui est un de ses ennemis les plus edoutables, il est bon de presser la terre sur la acine et autour du plant en opérant la translantation ; on peut aussi entourer la tige d'une orce de bouleau mince ou d'une feuille de tilul ou bois blanc.

On bassine aussitôt après la transplantation et on continue à donner un léger arrosage pendant quelques jours, après le coucher du soleil dans le cas ou le temps se tient au sec.

Sur le haut du jour, il faut de toute nécessité protéger le plant contre les ardeurs du soleil, soit au moyen de planchettes, de bardeaux ou de toute autre couverture qui lui assure l'ombrage désirable.

Il faudra renouveler, au plus tôt possible, les plantes qui auraient manqué d'une façon ou d'une autre, en se servant, pour les remplacer de plantes plus fortes que celles déjà plantées arrachées avec soin et ayant une motte de terre adhérente à la racine : On rétablira ainsi bien vite l'équilibre de la végétation dans le champ de tabac, surtout si on a le soin d'arroser de temps à autres les plants qui végètent mal avec du fumier liquide ou avec le mélange suivant une cuillerée à thé de sulfate d'ammoniaque et deux grandes cuillerées de sulfate de potasse pur dissoute dans de l'eau chaude et ajoutées dans un baril d'eau.

Il est toujours avantageux de raccourcir les racines du plant de tabac avant de le transplanter, surtout si elles sont très allongées ; elles produisent plus de chevelu.

Façons d'entretien ou soins à donner au tabac durant sa croissance.

Le tabac une fois repris et placé dans des conditions normales, croît rapidement.

C'est à cette époque que le tabac requiert les soins multiples et incessants. Rien n'accélère aussi bien sa végétation, son développement que les binages et les sarclages répétés au moins tous les 10 jours ; les arrosements pratiqués le soir lui sont d'un grand secours, surtout si on arrose, de temps à autre, avec des engrais liquides ou de l'eau dans laquelle on a fait dissoudre de la colombine, de la fiente de volaille ou du fumier de mouton.

L'humidité entretenue aux pieds des plants de tabac, est un des agents les plus puissants de leur développement. Les terrains élevés, sablonneux, chauds exigent plus que les autres des arrosements copieux et répétés durant les sécheresses de l'été : on ne les en prive que lorsque les plantes recouvrent en grande partie le sol.

Les arrosements se pratiquent le soir ou de grand matin et on se sert toujours pour arroser,

d'eau courante, à la température de l'atmosphère ou réchauffée au soleil.

Les binages ou les façons de culture sont renouvelés tous les 8 ou 10 jours et ils ne sont abandonnés qu'à l'époque où il devient nécessaire d'écimer les plants.

C'est en pratiquant les premiers binages que l'on applique le nitrate de soude ou le sulfate d'ammoniaque comme engrais dans le cas où le sol en a besoin. Mais l'abondance d'engrais dans le sol ne dispense pas d'apporter les soins de culture nécessaires. Il faut remuer souvent la terre au moyen de la houe à main sur toute la surface des racines, et sarcler soigneusement. On passe une fois par semaine le cultivateur entre les rangs profondément d'abord et plus superficiellement ensuite, à mesure que les plants se développent, afin de ne pas endommager leurs racines. On termine cette opération de chaque semaine au moyen de la houe à main de manière à ne laisser aucune mauvaise herbe debout ; et du moment que les plants ont atteint environ un pied de hauteur, on ramène la terre sur toute l'étendue de leurs racines. Ce buttage, très essentiel aux plants de tabac dans les terrains bas

l'est aussi dans les terrains ordinaires pour les tabacs de la Havane beaucoup plus que pour les autres variétés qui ont des racines bien plus développées.

Durant toutes ces opérations, on doit éviter de briser ou d'endommager en aucune façon les feuilles des plantes : ceci est surtout à craindre pour les grandes variétés dont les feuilles déversent, tel que celles du Connecticut, du Burley, etc.

Les plantes qui, dès le commencement de leur végétation, jaunissent et paraissent languir dans le sol doivent être remplacées par d'autres plants plus vigoureux que l'on choisit sur la couche ou parmi ceux que l'on a plantés extra sur les lignes dans la plantation.

Il faut de plus relever les plantes qui souvent sont abattues par une pluie battante, en pressant la terre tout autour de leurs racines.

A l'époque de l'écimage, il est très important de redresser les plants de tabac qui sont penchés vers le sol ; on les assujettit dans la ligne perpendiculaire en refoulant et en pressant avec le pied la terre sur le bas de la tige du côté de leur courbure vers la terre.

Epamprement, (Priming). Cette opération consiste à supprimer de la tige les feuilles séminales qui sont impropres à la végétation ou qui ont été fortement endommagées lors des sarclages ou des binages. On supprime d'ordinaire les 3 ou 4 feuilles inférieures de chaque plante. Cette opération a pour effet d'augmenter la pesanteur des autres feuilles et de hâter leur maturité : elle se pratique après le troisième binage ou immédiatement avant de procéder à l'écimage.

Ecimage ou pincement du bourgeon terminal

Cette opération se pratique lorsque la plante a de 7 à 12 feuilles ou que la hampe florale est bien sortie. Elle consiste tout simplement à raccourcir ou à étêter le plant : le suc nutritif reflue alors vers les feuilles ; celles-ci prennent de l'ampleur et la tige aussi en fait son profit elle acquiert de la force en conséquence.

La plus ou moins grande suppression de la tête du plant doit être régularisée par la richesse du sol, son exposition, la maturité plus hâtive que l'on veut obtenir et la qualité plus ou moins forte de tabac que l'on veut produire.

Un sol riche, à bonne exposition, permettra de conserver à chaque plante de 14 à 15 feuilles, tandis que, dans un terrain moins engraissé, on ne pourra lui en laisser que de 10 à 12 tout au plus.

De même, plus on rabat la tête de la plante plus les feuilles prennent de l'ampleur et de la consistance, plus leur teneur en nicotine augmente et plus on hâte leur maturité.

On commence à pincer les bourgeons à fleurs aussitôt qu'on peut les saisir facilement avec le pouce et l'index, sans risquer de froisser les feuilles. On peut aussi, dans la grande culture, laisser profiter les premiers bourgeons à fleurs et attendre, pour les pincer tous à la fois, que les bourgeons à fleurs secondaires se soient produits.

En général, on rogne la plante de tabac à la base des ramifications de la tête, au dessous de la 2ième ou de la 3ième feuille.

Dans le cas où la terre n'est pas bien riche et qu'on veuille obtenir un produit hâtif, fort, ayant du poids et de la consistance, on doit opérer le pincement au-dessous de la 4ième ou de la 5ième feuille, en ne laissant par conséquent

que de 10 à 12 feuilles à la plante. Une plante faible réussit mieux si on l'écime fortement.

L'apparence de la récolte, une saison plus ou moins favorable à la maturité du tabac et la qualité du produit que l'on veut obtenir, devront nous guider dans cette opération. Pour être rémunératrice, la récolte doit parvenir à un état complet de maturité. On a donc tout intérêt, dans cette province où les saisons sont si courtes, à employer tous les moyens à notre disposition, afin de faire parvenir les plants de tabac à maturité le plus à bonne heure possible. L'écimage en bas de la quatrième ou de la cinquième feuille est un de ceux-là. Ce dernier mode procure aussi aux feuilles du tabac plus de corps, un tissu plus consistant et une saveur plus prononcée.

Pieds Mères.—A l'époque de l'écimage on fait le choix de quelques plants forts, vigoureux, présentant tous les caractères de la variété que l'on aime à propager et on ne les étête pas afin d'en faire des porte-graines.

Ebourgeonnement.—Peu après l'opération de l'écimage, il se forme à l'aisselle des feuilles de nombreux bourgeons dont il faudra faire l'ablation sans trop tarder, car ils absorberaient en

partie les principes immédiats destinés à la nourriture des feuilles. L'ablation se pratique en comprimant les bourgeons fortement au moyen du pouce et de l'index : cette compression a pour effet d'empêcher une grande déperdition du jus de la plante.

L'ébourgeonnement doit se pratiquer avec grande précaution, de façon à ne pas endommager les feuilles, Il doit être général et être pratiqué au fur et à mesure que les bourgeons s'allongent et il ne faut pas les laisser dépasser 4 à 5 pouces en longueur.

L'ébourgeonnement doit, de plus, se faire d'une manière particulière avant de commencer à couper le tabac pour le récolter ; on peut aussi, à ce moment, débarrasser la plante de toutes les feuilles jaunies, endommagées, salies ou pouvant être une cause de nuisance quelconque parmi les autres feuilles, lorsqu'il s'agira de faire leur triage.

M. Paris, vérificateur des cultures de tabac en France, affirme qu'un moyen efficace d'enrayer le développement des seconds bourgeons qui poussent aux aisselles des feuilles, c'est de pra-

tiquer l'enlèvement des premiers bourgeons à $1\frac{1}{4}$ pouce ou environ de leur point d'insertion sur la tige alors qu'ils ont atteint une longueur d'à peu près 6 pouces ; et, dit-il : " dans tous les cas, l'ébourgeonnement ne doit se pratiquer qu'aussitôt que les bourgeons ont atteint la longueur ci-dessus, afin de rendre le développement des seconds bourgeons moins actif. ."

Maturité du tabac.—On reconnaît que la feuille de tabac est mûre, lorsqu'elle perd sa teinte vert foncé, devient jaunâtre, maculée de taches plus foncées de la même nuance et qui sont très apparentes si l'on projette les feuilles dans la direction du soleil. De plus, à l'époque de la maturité, les feuilles du tabac se boursouflent, s'épaississent, leur surface se ride et adhère aux mains. Enfin les feuilles exhalent l'odeur caractéristique du tabac et, si elles se cassent facilement en les pliant sous la main, si leurs extrémités se dessèchent et se penchent vers la terre, le tabac est mûr ; il est temps de le récolter ; c'est ce qui arrive environ 4 semaines après l'écimage des plants. Dans les années mouilleuses, le tabac ne mûrit pas aussi à bonne heure que lorsqne la saison est belle, favorable.

Les quelques nuits fraîches que le tabac

subit sur le champ après sa maturité, ont l'effet de lui donner du corps, d'épaissir ses feuilles sans nuire à leur qualité.

On ne peut obtenir des feuilles à enveloppes convenables si les plants de tabac n'ont pas mûri suffisamment ; après la fermentation, ces feuilles sont rugueuses, molles, sans consistance et à peu près sans valeur.

Le tabac coupé trop à bonne heure, sans maturité assez complète, a bien peu de valeur : son goût de vert le fait détester et ses feuilles sont minces, ne pèsent guère et sont striées de veines blanches. Il n'y a que dans le cas d'une gelée forte, subite, qui menace de survenir et peut endommager tous les plants que l'on serait justifiable de récolter le tabac avant sa maturité complète.

Dans la culture ordinaire, il vaut mieux se donner le trouble de cueillir les plants au fur et à mesure qu'ils mûrissent, plutôt que de risquer d'avoir à les engranger tous à la fois dans le cas où une gelée viendrait tout-à-coup menacer de détruire toute la plantation ; il serait prudent alors d'abattre tous les plants et de mettre en

tas sur le champ ceux qui ne pourraient être rentrés avant la nuit.

Récolte.—Deux méthodes sont préconisées pour récolter le tabac. 1o La coupe de la tige entière rez de terre en se servant d'une hachette ou d'un gros couteau recourbé (serpette). 2o L'enlèvement des feuilles au fur et à mesure qu'elles mûrissent sur la tige.

1ère méthode. Après avoir supprimé, la veille ou le matin même de la récolte tous les bourgeons terminaux ou à fleurs ainsi que tous ceux qui se trouvent à l'aisselle des feuilles, on coupe les tiges rez de terre le matin aussitôt que la rosée a disparu ; dans le cas d'une pluie récente, il faut attendre deux ou trois jours afin qu'il n'existe plus d'humidité dans les plantes au moment de les récolter. Cette précaution est prise afin de ne pas salir les feuilles en couchant les plantes sur le champ. On les dispose sur le sol en petits tas et on les emporte au séchoir aussitôt qu'elles sont suffisamment fanées pour qu'il n'y ait plus de crainte de les briser en les remuant et en les transportant d'une place à une autre.

Il convient de retourner une fois ou deux les tiges placées en petits tas, afin que les feuilles

fanent uniformément. Si le soleil est très ardent, on doit commencer à rentrer le tabac dès la fin de l'avant-midi, pour ne pas l'exposer trop longtemps à ses rayons qui blanchissent ses feuilles et leur enlèvent une partie de leurs propriétés. Il ne faut pas non plus mettre le tabac en tas trop considérables, il s'échaufferait et perdrait ainsi de sa valeur.

Quelques personnes ont l'habitude de couper le tabac dans l'après-midi et de lui laisser passer la nuit sur le champ. Il vaut de beaucoup mieux ne pas avoir recours à ce mode, car le tabac peut être avarié par une forte rosée ou par la pluie qui peut survenir ; on se trouverait alors dans l'impossibilité de le rendre au séchoir et on l'exposerait à perdre de sa valeur.

Règle générale, il faut rentrer le tabac quelques heures après qu'il est coupé, c'est-à-dire, aussitôt qu'il est suffisamment fané pour que les feuilles et leurs nervures ne se cassent pas et qu'elles ne collent pas trop aux mains durant les maniements qu'il faut leur faire subir.

2me méthode

Enlèvement des feuilles sur la tige dans le champ.—Les feuilles inférieures de la plante mûrissent un peu plus à bonne heure que celles qui poussent à sa partie supérieure ; on a con-

seillé, à cause de cela, le mode de cueillir les feuilles de tabac dans le champ à mesure qu'elles mûrissent et de les enfiler aussitôt à des fils de fer passés dans des linteaux, de manière à pouvoir transporter et manier chaque linteau séparément avec sa charge de feuilles et le suspendre dans le séchoir. Malgré que cette méthode de récolter le tabac exige beaucoup de travail à une époque où il y a beaucoup à faire pour le cultivateur, on la préconise grandement et elle paraît devoir devenir générale. Les résultats que cette méthode produisent, sont excellents. Le transport des feuilles au séchoir est facile. Ces feuilles y sont vite placées convenablement, elles courent peu de risque d'être endommagées ; elles sèchent plus uniformément qu'accolées à la tige et leur triage est aisé à opérer.

Lorsque l'on récolte le tabac d'après la première méthode en coupant la tige entière avec toutes ses feuilles, il importe peu de s'attacher à tel ou tel autre mode de suspendre le tabac. Dans le cas où l'on n'a pas de séchoir, la grange ou le grenier d'un bâtiment quelconque peut convenir pour y suspendre le tabac ; l'essentiel est que les divers maniements se fassent avec précaution, afin de ne pas endommager les

feuilles ; car plus on conserve ces dernières intactes, plus elles ont de valeur.

Le mode le plus usité de disposer le tabac ainsi récolté dans le séchoir consiste à lier ensemble deux plantes par la base de la tige et de les suspendre à cheval sur des rames, des gaules, des cordeaux ou des grands clous. En fendant la tige en deux, jusqu'à 3 ou 4 pouces de sa partie inférieure, comme on le fait souvent avec avantage, on peut disposer chaque plante séparément, à cheval et de la même manière, en écartant chaque côté de la tige ainsi divisée.

En suspendant le tabac dans le séchoir ou dans un autre endroit propice, on devra laisser un espace, en tout sens, de 8 à 12 pouces entre chaque plante, de façon que les feuilles ne se touchent, ne se froissent ou ne s'endommagent par leur contact trop immédiat.

Les feuilles de tabac que l'on cueille d'après la deuxième méthode, c'est-à-dire à mesure qu'elles mûrissent sur la tige, doivent être apportées et suspendues dans le séchoir le plus tôt possible. On les enfile une à une, en fesant passer l'extrémité du fil de fer à travers le pétiole ou la grosse nervure de la feuille et on laisse à peu près un demi pouce d'espace entre chaque feuille sur toute la longueur du fil de fer

que l'on passe dans le linteau, pour aller ensuite le déposer à la place qui lui est destinée dans le séchoir.

Aussitôt qu'elles sont sèches, les feuilles peuvent être retirées du séchoir par un temps humide, pour être triées et assorties suivant leur qualité, leur grandeur, etc. En général, les feuilles de la partie basse de la plante, mûres avant les autres et récoltées plus tôt, sont enfilées ensemble et peuvent être sorties du séchoir avant les autres vu qu'elles sèchent beaucoup plus vite que ces dernières.

Séchoir.—Tous ceux qui cultivent aujourd'hui le tabac en grand, bâtissent des séchoirs améliorés, munis d'un systême de tuyaux de chauffage qui régularise, hâte et facilite le séchage du tabac. Les échafaudages, que l'on trouve à l'intérieur de ces séchoirs, sont construits de manière à répondre aux besoins de la méthode adoptée par le cultivateur pour récolter son tabac, soit en feuilles détachées soit en tiges entières. Les accommodations qu'on y rencontre, permettent aussi de suspendre le tabac en très peu de temps et avec beaucoup de facilité. Ces séchoirs sont aussi munis d'un certain nombre

d'ouvertures que l'on peut, au besoin, ouvrir ou fermer à volonté.

Autant que possible on devra engranger le tabac le même jour qu'il aura été coupé ; on le charge avec soin dans la voiture et le transport doit être exécuté avec précaution.

Dans le cas où l'on n'est pas prêt à suspendre les plants dès leur rentrée dans le bâtiment, il ne faut pas les y déposer en tas trop considérables ou trop épais, afin d'éviter la fermentation qui pourrait se produire et causer des dommages considérables à la récolte.

Soins et traitement du tabac après sa récolte sur le champ. (curing).—Lorsque les soins de la culture n'ont pas été négligés, le champ de tabac offre aux yeux de tous une apparence magnifique et il éveille même d'avance l'attention de l'acheteur. Le cultivateur qui réussit à engranger sa récolte en bon état peut se réjouir ; mais, là encore, le moindre défaut d'attention aux plants dans le séchoir, peut être pour lui la cause de bien des revers.

Le défaut de bâtiments convenables, dans lesquels la ventilation est défectueuse et où, souvent, la récolte n'est pas à l'abri de la pluie,

du mauvais temps, peut produire de bien mauvais résultats.

La disposition que l'on donne aux plants de tabac dans le séchoir et le traitement qu'on leur fait subir pour les faire sécher peuvent varier suivant les variétés cultivées. Pour éviter des mécomptes, il faut d'abord éloigner suffisamment les plants ou les feuilles de manière à ce qu'ils ne se touchent pas et voir à ce que la pluie ou l'eau du dehors ne vienne pas les humecter. Les feuilles qui se touchent ou s'entre-choquent au moindre vent, se meurtrissent, leurs membranes cellulaires se brisent et l'arrêt des modifications intéressantes qui se produisent dans le cours de la *cure* des feuilles, est subit ; celles-ci alors noircissent et perdent leur valeur. Il en est de même du tabac qui est mouillé par l'eau du dehors, il ne sèche pas et une fois mis entas, la fermentation lui enlève toutes ses qualités. Ici le remède doit être préventif, c'est-à-dire, qu'il faut éloigner les plants suffisamment et ne pas engranger le tabac dans des bâtiments dont la couverture et les côtés ne sont pas étanches.

Séchage du tabac.—On peut faire sécher les variétés de *tabacs jaunes* d'une façon rapide,

tandis que les autres variétés, en particulier les tabacs qui doivent servir d'enveloppes à cigares seraient ruinées par un tel procédé. De même, les tabacs qui n'auraient pas mûri, entreraient en ébullition, noirciraient et perdraient le peu de valeur qu'ils avaient d'avance.

Tabacs jaunes.—Pour ne mentionner le fait qu'en passant ; dans les pays où l'on a recours au séchage rapide, on porte immédiatement la chaleur dans le séchoir garni de fourneaux et hermétiquement fermé, de 75° à 90° pendant les 6 premières heures et à 110° pendant les 10 ou 12 heures qui suivent. Ce qui suffit pour débarrasser en grande partie la feuille des 75 à 80 pour 100 d'eau qu'elle contient et lui permet alors d'assumer la couleur jaunâtre qui doit la caractériser. Puis on monte la chaleur d'une dizaine de degrés toutes les trois ou quatre heures jusqu'à ce que la chaleur soit parvenue à 180° et même à 190°. C'est ainsi qu'en 75 à 80 heures on réussit à faire sécher non seulement les feuilles, mais les côtes et les tiges des plants de tabac. Il faut cependant faire remarquer que lorsque la température dépasse 105° dans le séchoir et à chaque 10° d'augmentation de chaleur qu'elle subit subséquemment, l'on ouvre toutes les portes et les ven-

tilateurs du séchoir et on les referme du moment que la chaleur a baissé de 5° à 6°. On en agit ainsi, afin de débarrasser les plants de l'excès d'humidité accumulée dans le séchoir et qui peut alors leur causer du tort.

Les *tabacs pesants*, à *grandes feuilles*, tels que le Connecticut, le Burley blanc, etc., de même que tous les tabacs destinés à faire des enveloppes quelconques, soit pour cigares, *plugs*, rôles, etc., ne peuvent être soumis à un pareil mode de séchage.

L'espèce de fermentation ou plutôt les modifications qui servent à amener le changement de couleur des feuilles du tabac ainsi que celui des conditions qui contribuent à améliorer leurs qualités ne s'opèrent, durant le séchage, que lorsqu'elles renferment encore un certain degré d'humidité. Durant une période de sécheresse prolongée, ou exposé aux courants d'air, le tabac sèche très rapidement et les modifications nécessaires n'ont pas le temps de se produire à son intérieur, il reste vert. Il est facile de voir par là que les changements de couleur ne sont pas dûs, à proprement parler au séchage, mais plutôt aux modifications chimiques qui se produisent, sous son influence, à l'intérieur des feuilles. Il est

aussi très facile de constater que plus le tabac est mûr, que plus ses feuilles sont de couleur légère, plus il sèche rapidement.

Afin de ne pas exposer le tabac à sécher trop vite dans le séchoir, lorsqu'il survient une période prolongée de *sécheresse forte*, il est indispensable, durant les 2 ou 3 premières semaines que les plants auront été suspendus dans le séchoir, d'en fermer, durant le jour, toutes les portes et fenêtres et de ne les laisser ouvertes que durant la nuit. Dans tous les cas, il est important de ne pas laisser sécher le tabac au point que les feuilles soient raides, cassantes ou s'émiettent sous la pression de la main. Pour éviter qu'il en arrive ainsi, il faut continuer à tenir les ouvertures du séchoir fermées sur le haut du jour pendant les temps de sécheresse et ne les ouvrir que le soir ou pendant les temps humides, couverts ou pluvieux.

Le séchage, opéré dans des conditions normales, permet non seulement au tabac d'assumer la couleur qui lui est propre, mais contribue aussi à lui apporter la force, l'élasticité, la douceur et la saveur désirables.

L'excès d'humidité dans le séchoir peut au être très préjudiciable aux feuilles du tabac ; cet

excès d'humidité est aussi à redouter que la sécheresse forte et prolongée dont j'ai parlé plus haut.

La chaleur humide, excessive dans le séchoir, produit une fermentation malsaine qui détermine une espèce de gangrène dans les feuilles du tabac, en particulier dans celles qui sont pressées ensemble, soit sur la tige, soit sur l'échafaudage lui-même. La feuille est alors comme brûlée et elle tombe bien vite en pourriture ; c'est ce qu'on appelle en anglais *pole burn ;* et, ceci arrive surtout dans les automnes accompagnées de pluies chaudes, fréquentes et persistantes.

Pour prévenir pareil désastre dans le séchoir, on doit s'assurer de bâtiments convenables, dans lesquels la ventilation peut y être régularisée d'une manière parfaite; car le seul moyen d'enrayer la fermentation malsaine qui se produit quelque fois dans le séchoir dans les temps mouilleux et brumeux de l'automne, c'est de favoriser la ventilation la plus complète dans toutes les parties du séchoir. Il faudra en conséquence tenir les portes et fenêtres continuellement ouvertes, surtout dans les premiers quinze jours après la rentrée des plants de tabac dans le séchoir. Dans le but de suppléer à l'insuffi-

sance de la ventilation dans les bâtiments ordinaires, il devient quelquefois nécessaire d'enlever quelques planches sur les côtés de ces bâtiments et on les replace du moment qu'il y a lieu de refermer toutes les ouvertures.

Dans les cas extrêmes, plutôt que de voir la récolte se perdre, on a recours à la chaleur artificielle pour débarrasser le séchoir de l'excès d'humidité qui l'a envahi. On chauffe tout l'intérieur de la bâtisse au moyen d'un poêle ou d'un réchaud quelconque placé temporairement sur le plancher du séchoir ; et, si on a la précaution d'ouvrir en même temps tous les ventilateurs du haut de la bâtisse ou d'en faire s'il n'y en a pas, l'air chaud, humide, plus léger que l'air froid, prendra immédiatement sa course vers ces ouvertures pour s'échapper au dehors.

Le séchage du tabac s'accomplit plus rapidement dans les séchoirs améliorés que dans les bâtiments ordinaires : dans ces derniers il est rare de le voir se compléter avant 8 ou 10 semaines. La durée du séchage est aussi subordonnée au degré d'humidité de l'atmosphère, à la variété cultivée, à la maturité plus ou moins complète du produit et, surtout, à la méthode à laquelle on a eu recours pour récolter le tabac.

Les feuilles récoltées séparément au fur et à mesure qu'elles mûrissent, sèchent nécessairement plus vite que celles récoltées sur la tige toute entière. Dans le cas cependant, où les feuilles de tabac ne sont pas parvenues à un état complet de maturité, il vaut mieux ne pas les récolter, ni les faire sécher séparées de la tige, afin qu'en séchant tranquillement, elles aient l'avantage de compléter leur maturité.

On reconnaît que les feuilles de tabac sont sèches, lorsqu'elles ne présentent plus de teinte verdâtre, qu'elles ne sont plus collantes, que leur surface est lisse et veloutée, que leur côtes ou nervures ne contiennent plus de sève et qu'elles se cassent en les pliant sous la main.

Triage des feuilles et mise en manoques.— Avant de dépendre le tabac pour procéder au dépouillement des feuilles et à leur triage, il importe d'ouvrir, pendant quelques heures d'avance et par un temps humide, couvert ou pluvieux, toutes les ouvertures du séchoir, afin de faire prendre l'humidité aux feuilles et de les empêcher, par là, de se casser durant les manipulations qu'il faudra leur faire subir. Un bon moyen de s'assurer que le tabac est assez sec pour être

dépendu et trié, c'est de saisir avec la main une poignée de feuilles sur les plants dans le séchoir, de les presser fortement ensemble ; et, si les feuilles se dilatent d'elles-mêmes en quelques secondes, on peut les descendre et commencer à les enlever de la tige et à en faire le triage.

Il ne faut descendre que la quantité de tiges ou de feuilles que l'on peut préparer et trier à la fois. Si après en avoir descendu une certaine quantité, on s'apercevait que les feuilles ne sont pas assez sèches, il vaudrait mieux replacer le tabac sur l'échafaudage, plutôt que de risquer de le voir par la suite s'échauffer à l'excès et perdre ainsi de sa valeur.

Le tabac que l'on descend de l'échafaudage est déposé sur une table ou un banc large. On procède ensuite à dépouiller les tiges de leurs feuilles.

On saisit de la main gauche chaque plante soit par le haut, soit par le bas de la tige ; on secoue cette dernière de manière à faire étaler toutes les feuilles ; on enlève ces dernières les unes après les autres et on les classe suivant leur qualité et leur grandeur en les déposant séparément par tas sur la table.

Lorsque l'on en a détaché et trié une certaine quantité de cette manière, on les attache, par l'extrémité grosse du pétiole, en paquets de douze, appelés " *manoques* " et pesant environ une demi-livre.

Ces manoques doivent être faites quand le tabac se sent encore de l'humidité. L'opération consiste à étaler chaque feuille que l'on saisit par le pétiole de la main gauche, et lorsque la main en est suffisamment remplie, on lie toutes ces feuilles ensemble au moyen d'une feuille dont on les ceinture à la bâse des premières nervures et on assujettit, pour l'empêcher de se détacher, l'extrémité de cette feuille-lien, en la passant au centre de celles qui, ainsi attachées ensemble, forment la *manoque* en question.

Le triage des feuilles récoltées sur les tiges entières, ou récoltées à mesure qu'elles ont mûri, avant d'être mises en *manoques*, doit être fait avec soin. Les grandes feuilles, celles du centre de la tige, de grandeur à peu près égale, qui n'ont pas été endommagées et qui sont de couleur et de qualité à peu près uniforme, ont le plus de valeur et forment la récolte principale.

Les quelques feuilles basses de la tige, de

moindre dimension et souvent avariées, sont mêlées avec celles du haut de la tige, qui, parfois n'ont pas tout à fait mûri. Ces feuilles forment ensemble un produit inférieur qu'il convient de mettre à part et de ne pas mélanger avec les feuilles des manoques de premier choix.

Cette question d'assortir convenablement les feuilles de tabac suivant leur qualité, leur grandeur et leur couleur, est si importante que, même après qu'on leur a fait subir la fermentation, certains producteurs trouvent qu'il y va de leur intérêt de défaire les manoques et de faire un nouveau triage des feuilles. Quelques feuilles avariées ou de tabac de qualité inférieure, laissées dans des manoques d'un produit de première classe, exposent le vendeur à la perte de plusieurs centins par lb. dans la vente de ce dernier.

La fermentation.—Une fois les manoques terminées, on choisit un endroit sain dans la grange ou dans tout autre bâtiment convenable, pour les y entasser et les soumettre à la fermentation qui leur est indispensable. On élève au centre de l'appartement, à 3 ou 4 pouces de terre ou sur le plancher du bâtiment, une plateforme en bois solide et de dimension suffisante

pour y déposer tous les plants destinés à subir la fermentation.

On commence par placer un rang de manoques en travers, les gros bouts en dehors sur un des côtés de la plate-forme, et on dispose le second rang de manoques de la même manière, mais dans une direction toute opposée sur l'autre côté de la plateforme, en laissant toutefois les feuilles s'entre-croiser d'à peu près le tiers de leur longueur, au centre du tas et à chaque rang superposé, de manière à permettre à la masse, à mesure qu'elle s'élève, de conserver le niveau qui lui convient. On monte ainsi cette dernière par rangs en sens opposés jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à une hauteur de 25 à 30 pouces et on la comprime de temps à autre, en appuyant dessus fortement avec le genou.

Une fois le tabac bien entassé sur la plate-forme, on rapporte sur le dessus du tas quelques planches que l'on surcharge de poids suffisants pour le tenir bien comprimé et on recouvre toute la masse de couvertures suffisantes pour empêcher le séchage des parties exposées. Après quelques jours, le tabac s'échauffe, sue et entre

en fermentation ; celle-ci doit être surveillée de près, car du moment que le thermomêtre placé au centre du tas marque 110° Fahr. ou que la main qu'on y introduit peut à peine supporter la chaleur qui s'y est développée, il faut immédiatement ouvrir ce dernier et le refaire en mettant au dehors les extrémités qui se trouvaient au dedans et, surtout, en ramenant au centre les manoques qui formaient les bouts et la partie supérieure du tas ; car il importe que la fermentation s'accomplisse régulièrement et qu'elle soit générale dans toute la masse.

La fermentation portée à l'excès enlève en grande partie les qualités du tabac, le noircit et le prive de son arome. De même l'insuffisance de cette fermentation lui conserve un goût de vert, le laisse sans arome, d'une combustibilité imparfaite et sans la couleur et l'onctuosité qui doivent caractériser tout tabac de qualité supérieure.

La fermentation opérée, on remue le tabac de nouveau et on le remet en tas plus petits et moins serrés afin de lui permettre de refroidir tranquillement. On saisit ensuite la première occasion loisible pour l'emballer ou le mettre dans de fortes boîtes en bois dans lesquelles il

se conserve avec chance de se bonifier avec le temps ; en étiquetant chaque boîte selon la qualité du produit qu'elle renferme, on sera tout à l'aise lorsqu'il sera question de disposer de ce dernier. Ces boîtes ou boucauts doivent être déposés dans un endroit sain, frais mais sans humidité,

Ici se bornent les opérations du cultivateur, il ne lui restera plus qu'à disposer de sa récolte chez le manufacturier de tabac ou à l'offrir en vente sur le marché et comme récompense des travaux d'une culture bien suivie et de la production, par conséquent, d'un tabac de bonne qualité, il pourra compter avec certitude sur un écoulement facile et avantageux de sa marchandise.

Remarques générales.— La culture et la production du tabac sont libres dans le Dominion, en autant que le cultivateur ou le planteur ne va pas jusqu'à se faire " *fabricant de tabac,*" c'est-à-dire qu'il ne peut, pour le mettre en vente, hacher, couper, mettre en robe, empaqueter, presser, moudre, rouler, sécher ou écraser du tabac en feuilles, etc. Voir Statuts révisés du Canada, 49 Vict., chap. 34. art. 247 (E).

Mais il fait bon de constater qu'en vertu de dispositions spéciales, au sujet du tabac canadien en feuilles, tout individu qui cultive le tabac n'aura pas besoin d'une licence pour ce faire et il pourra en fabriquer trente livres chaque année pour chacun des membres adultes de sa famille ; et, que ce tabac ne sera non plus sujet au droit d'accise, Voir : Statuts Refondus du Canada, 51 Vict., chap. 16, Art. 13.

Les amendes et les punitions sont rigoureuses pour tout planteur de tabac qui le *fabrique* pour le vendre sans avoir obtenu de licence.

L'article 302 des statuts revisés du Canada, 46 Vict., chap. 34 s'exprime comme suit : " Tout planteur de tabac qui désirera fabriquer en torquettes, pour le vendre, le tabac en feuilles canadien, cultivé par lui-même, devra s'adresser au percepteur du revenu de l'intérieur de la division dans laquelle est située sa plantation pour en obtenir une licence ; et tout planteur de tabac qui fabriquera du tabac pour le vendre, sans avoir obtenu de licence encourra les mêmes amendes, punitions et confiscations que s'il eut exploité une manufacture de tabac sans licence. Voir aussi 46 Vict., chap. 15, art. 294.

Ces amendes, punitions, etc., sont si rigou-

reuse, que le cultivateur a tout intérêt à ne pas s'exposer à les encourir par la *fabrication* de tabac sans licence et qu'il doit se borner à cultiver le tabac pour le vendre en manoques et en fabriquer les trente livres que la loi lui accorde pour lui-même et chacun des membres adultes de sa famille.

Tabacs de la famille.—Comme on le sait, les feuilles de tabac fournissent les matières premières à la grande industrie qui repose sur leur production. Dans les manufactures on transforme les feuilles en cinq produits distincts qui sont : les cigares, les cigarettes, le tabac en poudre ou à priser, le tabac haché ou à fumer et en dernier lieu le tabac pressé en tablettes ou en palettes (Plug) destiné à servir de tabac à chiquer et à fumer si on le hache avec soin.

Il n'importe cependant aux cultivateurs que de connaître les moyens de parvenir à fabriquer ou à préparer le tabac à fumer et à chiquer qu'ils peuvent utiliser et que la loi leur permet de fabriquer pour leur propre usage et pour celui des membres adultes de leurs familles Pour en arriver là, les moyens suggérés par ceux qui s'occupent particulièrement de cette industrie, se résument à peu près à ce qui suit :

Tabac à fumer.—On prend les feuilles de tabac qui ont subi la fermentation nécessaire et que l'on a déposées en boîtes, on les étale par couches superposées, en les arrosant avec de l'eau légèrement salée à mesure que les couches se forment. On recouvre ces feuilles d'une toile épaisse afin de concentrer plus fortement l'humidité dans toute la masse, et, bientôt après cet arrosement, les feuilles deviennent souples, résistantes et maniables. On enlève alors aux feuilles ainsi assouplies la portion des côtes qui est trop apparente et on les file sous forme de grosse corde de grosseur bien égale, en ayant soin de la recouvrir d'une robe lisse, bien tendue et formée de feuilles de tabac de couleur brune, uniforme autant que possible.

Ce tabac mis en robe et filé est enroulé autour d'un petit cylindre en bois traversé à ses extrémités par des petites baguettes qui servent d'arrêt ; on peut aussi, pour le conserver, l'empaqueter et le presser avec soin dans des boîtes en bois. Pour l'utiliser, on n'aura plus qu'à le hacher au besoin, pour en faire le tabac à fumer ordinaire de la famille.

Le tabac pressé à fumer se prépare de la même manière, en le filant en cordes plus ou

moins grosses que l'on roule en *rôle* serré et que l'on comprime ensuite sous l'action d'une presse très forte.

Les *tablettes* ne sont aussi que des cordes faites de feuilles de tabac, filées un peu grosses et d'une certaine longueur que l'on comprime fortement. Le tabac pressé se conserve bien et il retient toutes ses propriétés. Si le tabac a été préparé sous forme de *torquettes*, celles-ci doivent être liées plusieurs ensemble afin que l'air n'absorbe pas les propriétés du tabac qui a servi à les manufacturer.

Pour *adoucir l'âcreté* du tabac à fumer, on ajoute aux feuilles au moment de les humecter quelques filets de réglisse liquéfiée ou de melasse.

Quelques-uns parfument le tabac à fumer en y mêlant un peu de poudre d'Iris de Florence qu'ils achètent chez les droguistes, et qui communique au tabac l'odeur agréable de la violette.

Un moyen simple d'ajouter à la saveur et à l'odeur du tabac, consiste à répandre dans le fond de la boîte dans laquelle on entasse le tabac quelques gouttes d'essence de vanille, de citron ou d'huile essentielle de cèdre, de clous ou d'au-

tres épices ; on peut aussi en répandre au centre et sur le dessus du contenu de la boîte.

Le tabac à fumer bien préparé, pur, sans mélange additionnel, vaut toujours mieux que celui dont on cherche à masquer les défauts par l'ajouté d'ingrédients quelconques.

Le tabac frisé (Fine cut)—Le tabac frisé est un tabac coupé très fin au moyen d'une machine à révolution très rapide. On le dispose ensuite sur des tôles et on l'expose à la chaleur qui, en le desséchant, fait que tous les brins se détachent et se frisent. Les feuilles minces, légères, dépourvues de substances gommeuses, sont les seules qui entrent dans la confection de ce tabac. Il sert de tabac à fumer, à chiquer et à cigarettes.

Le tabac à chiquer —Le tabac pressé en *palettes* (Plug) devant servir principalement de tabac à chiquer, est fait de feuilles dont on a enlevé les côtes ou les nervures et qu'on a laissées pendant quelques heures tremper dans des liquides propres à leur assurer un goût sucré et une saveur agréable, particulière. Les feuilles une fois saturées de ces liquides, sont passées entre les rouleaux d'un *tordeur* (Wringer) et on les fait ensuite dessécher sur des tôles en fer

que l'ont tient au-dessus d'un feu de poêle bien attisé. Il suffit ensuite de rendre aux feuilles de tabac une certaine moiteur en les exposant pendant quelques instants au-dessus de la vapeur pour les mettre en état de subir une pression suffisante pour les lier ensemble en masse compacte et à leur faire conserver la forme de la boîte en fer dans laquelle on les a comprimées. Les palettes de tabac peuvent varier en pesanteur de deux à seize onces, suivant la grandeur des boîtes que l'on utilise.

Les liquides dans lesquels on immerge les feuilles de tabac, renferment de la réglisse d'Espagne, de la melasse et, suivant le goût de celui qui prépare le tabac, du rhum, des essences quelconques ou des huiles essentielles de différentes espèces.

Avant de terminer, il est bon de mentionner que les tiges de tabac dénudées de leurs feuilles ainsi que les côtes et nervures enlevées à ces dernières, sont retournées à la terre pour lui servir d'engrais ; elles sont très riches en matières fertilisantes. De même les racines des tiges doivent être arrachées de terre aussitôt après la récolte ; elles épuisent la terre inutilement. On

les met en tas pour les faire se décomposer et servir d'engrais à leur tour.

Le tabac comme remède—Le tabac n'a pas conservé la réputation qu'il avait autrefois comme remède. On avait la manvaise habitude de l'employer sur les plaies nouvelles, ouvertes, saignantes. C'est un remède dangereux qui, à doses élevées, peut causer l'empoisonnement, la mort même.

Il n'y a pour ainsi dire que dans le tétanos où l'usage du tabac a rendu des services signalés ; on se sert de l'infusion des feuilles en lavement que l'on répète au besoin.

Localement soit en cataplasmes ou en fo - mentations, il n'y a que dans les cas de gale, de teigne, de prurigo et autres maladies de la sorte contre lesquelles on a pu l'employer avec avantage.

Le tabac est de plus employé comme antiseptique et surtout comme insecticide.

Plante parasite et insectes nuisibles au tabac

L'Orobanche rameuse (Broom rape).—Plante parasite qu'il n'est pas désirable de voir s'implanter dans le champ de tabac ; elle se déve-

loppe sur les racines de ce dernier et vit à ses dépens. Il en résulte un épuisement de la plante dont l'existence est compromise ou dont l'évolution est considérablement ralentie.

Les seules indications à suivre en pareil cas sont d'arracher les tiges de cette plante avant la maturité des fruits, afin de l'empêcher de répandre ses graines sur le champ où elles conservent leurs propriétés germinatives pendant des années. Il faut de plus enlever du sol les racines de cette plante d'une façon assez complète qu'il ne reste dans la terre aucun de ses suçoirs qui servent à propager l'espèce. Il vaut aussi mieux alterner la culture et planter le tabac dans un champ où cette plante parasite, qui ne s'attaque qu'aux racines de tabac, n'existe pas.

Les *limaces* exercent de même que les *altises* (puces de terre) des ravages souvent très considérables dans les couches ou les pépinières de tabac ; elles font aussi très souvent périr les plants nouvellement transplantés.

Les limaces se tiennent sous les feuilles ; il est facile de les détruire si on les recherche le soir tard ou le matin de bonne heure. On peut aussi prévenir leurs ravages en répandant sous

les feuilles de la chaux en poudre, de la suie ou de la cendre.

Les dégats que causent ordinairement les altises peuvent être sûrement prévenus en tenant la couche continuellement recouverte d'un canevas ou d'un coton huilé. On enraye aussi leurs ravages en saupoudrant les plants de tabac avec de la chaux en poudre humectée d'un peu de térébenthine ou tout simplement avec de la suie, du tabac en poudre, de la cendre ou de la poussière des chemins.

Le Hanneton commun.—Cet insecte vit à l'état de larve ou *ver blanc* pendant trois ans dans le sol. C'est l'ennemi le plus redoutable des jeunes plants de tabac.

Les seuls moyens de se débarrasser des vers blancs c'est de les écraser lorsqu'on les rencontre en labourant et de détruire sans merci les hannetons dès qu'ils font leur apparition au dehors. Ce sont des rôdeurs de nuit qui ordinairement viennent s'abattre, dès l'apparition de la belle saison de l'été, sur les vitres des châssis des habitations éclairées durant la veillée.

De plus, si on apperçoit un plant de tabac se flétrir, on fouille la terre près de la racine le matin de bonne heure ou le soir tard et on décou-

vre bien vite le ver que l'on doit détruire impitoyablement en l'écrasant.

Tel que je l'ai déjà dit, on prévient aussi les ravages du ver blanc en entourant, à l'époque de la transplantation, la tige du plant d'une écorce mince de bouleau, d'une feuille de bois blanc ou même d'un papier brun.

Le *ver à tabac* (Tobacco worm), (Fine spotted sphinx). L'insecte qui produit cette larve est très gros. Il est de couleur grisâtre avec des taches oranges de chaque côté, et il est muni d'une langue de quatre à cinq pouces de longueur et contournée en spirale. Ce ver ressemble beaucoup à l'oiseau-mouche. On le voit voltiger vers le soir, sur les fleurs dont il extrait le suc.

On doit faire la chasse à ces insectes et veiller de près leurs larves qui se développent rapidement et mangent les feuilles de tabac en tout sens. Il faut examiner souvent les plants de tabac, afin de s'assurer de la présence de ces larves et les écraser complètement, s'il s'en trouve. Ces larves continuent leurs ravages au dedans, si on n'a pas eu le soin d'en débarrasser entièrement les feuilles avant de les rentrer lors de la récolte.

La *grèle*, les *grands vents* et les *gelées* sont

très à craindre pour le tabac. Il n'y a que les haies, les clôtures élevées et les palissades qui puissent nous garantir imparfaitement des deux premiers.

Contre la gelée on conseille d'allumer des feux, au moyen de tas de paille humides, etc. du côté de la plantation d'où le vent vient, quelques heures avant le lever du soleil, lorsque le froid devient intense. Avec un peu de prévision, en agissant ainsi, on a sauvé des récoltes entières.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Le tabac	9
Avant-propos	5
Acreté du tabac	80
Arome " "	30
Arrachage du plant	45, 46
Arrosements	21, 48, 49, 50
Assortissement des feuilles	72, 73
Combustibilité du tabac	28, 30
Couches-chaudes	18, 23
Ebourgeonnement	54, 56
Ecimage	51, 54
Engrais azotés	31
" chimiques	35, 37, 41
" du commerce	41, 43
" organiques	32, 35
" phosphatés	39
Epamprement	52
Façons d'entretien du tabac	49, 51
" de préparation du sol	25
Fermentation du tabac en manoques	73, 76
Fumier de ferme	32, 36

Fumure et engrais..... 26, 27
" complémentaire..... 31, 32

Graines de tabac..... 14, 16

Insectes nuisibles, etc..... 84, 87

Manoques, etc..... 72
Maturité du tabac..... 25, 56, 57

Plante Parasite, etc..... 83, 87
Portes-graines ou pieds-mères..... 14, 54
Potasse. La, (engrais)..... 28, 37
" Chlorure ou muriate..... 32, 38
" Kaïnit..... 32, 38
" Sulfate de,..... 28, 31, 38, 39
" Cendres de bois..... 28, 39
Phosphatés, Engrais..... 39

Récolte du Tabac..... 58, 61
Remarques générales..... 76, 78
Renouvellement des plants..... 48
Repiquage des plants..... 23
Résidus du tabac..... 82

Séchage du tabac..... 64, 65, 69
" rapide etc..... 65, 66
Séchoirs..... 62, 63
" sécheresse excessive dans..... 67
" humidité " " 67
Sémis de la graine..... 16, 18
Soins après la récolte..... 63, 76
Sols propres à la culture du tabac..... 23, 26
Soude. Nitrate de..... 31, 37

Tabac à cigares..... 42, 43
" de la famille..... 77, 82
" comme remède..... 83
Tourteaux. Les, (engrais)..... 32, 36
Transplantation du tabac 43, 47
Triage des feuilles 70

Variétés de tabac..... 10, 14